

Contribution des gestionnaires territoriaux et des pêcheurs à la ligne et sportifs à la conservation des habitats aquatiques en Europe.



avec le soutien de la Commission Européenne – DG Pêches

Enquête

L'enquête a été lancée en Avril 2006 à l'initiative d'ELO, de FDD, de l'EAA et de Dee District Salmon Fishery Board dans le cadre d'un programme européen. Le projet inclut également trois séminaires régionaux (Baltique, Méditerranée et Atlantique) et une conférence finale qui se tiendra en Novembre 2006 à Bruxelles en conclusion du programme.

Le questionnaire a été distribué aux membres du réseau des quatre organisations dans le but de toucher les personnes directement en charge de la gestion des habitats aquatiques. Cette étude simple et concrète, elle est principalement axée sur trois thèmes :

- le profil des personnes et des organisations qui ont répondu,
- leur position quant à la politique environnementale menée par l'Union Européenne, et plus particulièrement à propos de Natura 2000,
- les principales actions menées en faveur de la protection de l'environnement.

Le nombre de pêcheurs représentés par les personnes physiques et morales qui ont participées est de 3,5 millions pour 19 pays, ce qui est significatif dans le cadre européen.

Etats membres	Nbre de réponses	Pêcheurs représentés
Autriche	7	97,00
Belgique	1	1,00
Chypre	1	115,00
Allemagne	2	681.500,00
Estonie	1	150,00
Espagne	1	20.000,00
Finlande	1	65.000,00
France	3	1.391,00
Hongrie	6	34.990,00
Irlande	3	24.241,00
Italie	1	180.000,00
Lituanie	1	15,00
Malte	1	-
Pays-Bas	1	2.000.000,00
Pologne	2	25.001,00
République Tchèque	6	350.174,00
Suède	2	2,00
Slovaquie	1	94.955,00
Royaume-Unis	3	242,00
Total (19 pays)	44	3.477.874,00

1. Qui êtes-vous ?

Association, fédération etc.	:60%
Personne physique	:16%
Entreprise	:19%
Administration publique	:5%

2. A qui appartiennent les droits de pêche sur les territoires où vous exercez vos activités ?

Public	:37%
Privé	:30%
Associatif	:33%

3. Dans quelle mesure avez-vous constaté une amélioration ou une dégradation de l'environnement naturel dans lequel vous exercez vos activités :

Forte amélioration	:18%] 34%
Faible amélioration	:16%	
Neutre	:16%	
Faible dégradation	:24%] 48% (pas de réponse 2%)
Forte dégradation	:24%	

4. Quelles sont les espèces qui intéressent principalement vos membres ou vous-mêmes ?

Salmonidés (Saumons, Truites, Huchon)	: 23/38 (décompte fait des
Carpes	: 17/38 réponses blanches)
Brochets	: 16/38
Bass, Perche ou Sandre	: 7/38

5. Dans quelle mesure avez-vous constaté une augmentation ou une raréfaction de ces espèces au cours des dix dernières années ?

Une forte augmentation de l'ensemble des espèces	:0%] 10%
Une faible augmentation de l'ensemble des espèces	:10%	
Stable	:34%	
Une faible diminution de l'ensemble des espèces	:10%] 56%
Une forte diminution de l'ensemble des espèces	:31%	
Une évolution différente pour chaque espèce	:15%	

6. Les territoires sur lesquels vous pratiquez sont-ils partiellement/totalement classés en Natura 2000?

Oui	: 72%
Non	: 28%

7. Si oui, ce classement et les mesures qu'ils induisent vous paraissent-ils favorables à la conservation de la qualité de l'environnement, des espèces ?

Tout à fait	:11%] 53%
Un peu	:42%	
Il n'y a pas d'impact	:17%	
L'impact est négatif	:6%	
Sans avis	:24%	

8. Le classement en Natura 2000 a-t-il un impact négatif sur vos activités de pêche (ou pourrait-il en avoir si les mesures ne sont pas encore entièrement élaborées)?

Oui	:47%
Non	:53%

Si oui, merci d'expliquer :

Natura 2000 est globalement apprécié par les pêcheurs, ils la voit cependant comme une difficulté administratives supplémentaire notamment lors de l'élaboration des plans de pêche.

9. Si vous avez mené des actions en faveur de la conservation de l'environnement et de la biodiversité aquatique, merci de préciser lesquelles ?

Entretien des berges et des plans d'eau	: 23/44
Lutte contre les sources de pollution	: 22/44
Réintroduction	: 19/44
Actions de communication et de sensibilisation auprès de vos membres	: 17/44
Suivi des stocks	: 14/44
Actions de communication et de sensibilisation auprès du public	: 11/44
Restauration de sites	: 8/44

10. Avez-vous mené ces actions ou certaines d'entre elles en coordination avec d'autres partenaires ?

Oui	:65%	Généralement avec des associations environnementales
Non	:27%	

(pas de réponse 8%)

11. Avez-vous bénéficié de programmes européens de financement ?

Programme LIFE	: 8%
Autres programmes	: 27% (Leader + est le plus souvent cité)
Aucun programme	: 65%

Conclusion

Les réponses proviennent en majorité de fédérations de pêche (60%) toutefois les personnes physiques et les entreprises (35%) sont bien représentées avec quelques réponses provenant d'administrations (5%) ce qui confère à l'enquête un panel complet. Ils déclarent dans des proportions assez égales gérer des territoires aussi bien publics que privés ou en actionnariat.

Il n'est pas surprenant de voir que les Salmonidés (Saumons et Truites) sont les espèces les plus souvent citées devant les Carpes et les Brochets. Le rôle de la pêche de loisir des Salmonidés au Royaume-Uni, en Irlande et dans l'Europe du nord est primordial pour le développement rural de ces pays. Cette activité induit du tourisme mais également des ventes de matériel de pêche. En conséquence, la protection des Salmonidés n'est pas seulement un devoir environnemental mais également un besoin vital pour les campagnes.

Il apparaît que l'opinion des pêcheurs sur la politique environnementale et sur Natura 2000 est plutôt positive. En effet, 72% des personnes qui ont répondu déclarent pêcher sur des territoires classés Natura 2000. 53% d'entre elles pensent que Natura 2000 a un impact plutôt favorable sur l'environnement et 70% que Natura 2000 n'a pas d'impact négatif sur leurs activités de pêche. Il faut cependant noter que Natura 2000 est vu comme un facteur de complication quant à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de pêche.

Dans la question qui porte sur les initiatives environnementales prises par les organisations, les individus et/ou les entreprises, celles qui sont les plus souvent citées concernent la gestion et la surveillance des habitats et des espèces puis les actions de lutte contre la pollution et de réintroduction d'espèces avec les actions d'information auprès du public et des membres des associations. Cela démontre bien que les pêcheurs ne sont pas seulement guidés par leur passion mais se sentent également responsables de la maintenance et de la bonne tenue des territoires où ils pratiquent, ainsi que de l'information et de l'éducation du public.

Il est vrai que 48% d'entre eux constatent une dégradation de l'environnement et 56% un déclin général des populations de poissons. Ils sont donc attentifs aux évolutions environnementales et s'impliquent afin de favoriser une gestion durable de la nature.

Néanmoins, l'enquête montre également qu'en dépit des efforts consentis, seule une minorité d'entre eux sont les bénéficiaires d'un financement de l'Union Européenne.

Cette enquête montre que les pêcheurs et les gestionnaires de territoires aquatiques ont pris conscience du devoir et du besoin de protéger l'environnement aquatique. Il leur apparaît primordial de contribuer à la pérennité de leur pratique mais également à la préservation des intérêts socio-économiques liés au tourisme de pêche. Ils ne considèrent généralement pas Natura 2000 comme un obstacle, mais pensent que le réseau Natura 2000 peut amener un plus quant à l'environnement et par conséquent participer à la qualité des territoires de pêche. La majorité d'entre eux est donc engagée dans des projets sur le terrain.

Il est temps de reconnaître la valeur ajoutée produite en faveur de la société par les pêcheurs et les gestionnaires de territoires aquatiques sur le plan environnemental. Ils sont à la fois guidés par leur passion et responsables du capital environnemental dont ils ont la responsabilité.